



Communauté de communes  
Cingal - Suisse Normande

## CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE

### ARRÊTÉ

#### Arrêté N° CC-ARR-2022-006

01 septembre 2022

#### OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS OPAH

Vu la délibération n°CC 112 du Conseil communautaire du 29 août 2019 relative à la **Signature de la convention avec l'ANAH dans le cadre de l'OPAH** ;

Considérant que le propriétaire listé ci-dessous satisfait aux conditions requises ;

**Le Président de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande**

### ARRÊTE

#### ARTICLE 1 :

Une subvention est accordée à la personne listée ci-dessous ;

#### ARTICLE 2 :

L'engagement budgétaire est subordonné au commencement des travaux dans un délai de six mois et à l'achèvement des travaux dans un délai de deux ans ;

#### ARTICLE 3 :

Le versement des subventions est conditionné par la bonne exécution des travaux et la délivrance du certificat de conformité ainsi que par la transmission à la communauté de communes des factures détaillées et acquittées ;

#### ARTICLE 4 :

Le paiement de la subvention interviendra à compter de la réception des factures acquittées par mandat. La somme sera versée par virement bancaire.

### SUBVENTIONS OPAH

2021

Nom du bénéficiaire	Montant des travaux subventionnés ANAH	Montant total des aides	Subvention ANAH	Subvention ANAH PRIME HABITER MIEUX	Autres primes ANAH	Aide CDC
BASTENTI Laetitia - Saint-Germain-le-Vasson	19 674,00 €	13 604,40 €	9 837,00 €	1 967,40 €	1 500,00 €	300,00 €

**Montant à reverser au particulier : 300,00 €**

- information aux élus du conseil communautaire

Certifiée exécutoire après  
transmission à la Préfecture de CAEN  
et publication par voie d'affichage

Pour extrait certifié conforme  
le Président

Jacky LEHUGEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200066710-20220901-ARR-2022-006-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/09/2022

Affichage : 02/09/2022